AIDE AU BAFA PAR LA VILLE D'HIRSON

La commune accorde aux Hirsonnais une aide de 100 € pour le financement partiel de la formation théorique du BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) qui permet d'encadrer les enfants et adolescents sur les différents temps d'activités.
Pour obtenir plus d'information et réaliser une demande d'aide, rapprochez vous du Service Education Jeunesse de la mairie.

https://www.ville-hirson.fr/dispositifs-daides

Mairie d'Hirson:
80 rue Charles de Gaulle
Service Education Jeunesse
02500 - Hirson
https://www.ville-hirson.fr/